



Allumage des bougies sur la place de l'Opéra, à Paris.

Trois foyers du judaïsme en France

Dans leur enquête sur La Condition juive en France (PUF, 2009), Dominique Schnapper, Chantal Bordes-Benayoun et Freddy Raphaël se concentrent sur Toulouse, Strasbourg et Paris.

Trois villes très différentes, tant par le nombre que par les caractéristiques des juifs qui y vivent. L'objectif était de constituer un échantillon représentatif de la diversité des situations, tout en atteignant « non des personnes isolées, mais un milieu social concret. »

Une approche quantitative et qualitative

Les lieux où l'enquête a été réalisée (de 2004 à 2006) ont été retenus « en faisant l'hypothèse qu'il existait des variations locales, liées à une histoire différente du judaïsme dans ces trois régions et, en même temps, que ces lieux étaient significatifs pour comprendre les modes d'existence de notre population » :

- « La région parisienne en rassemble le plus grand nombre » : sur une population estimée de 490 000 à 600 000 personnes, l'enquête d'Erik Cohen en 2002 concluait qu'en France, **près d'un juif sur trois réside en région parisienne.**

	1988	2002
Paris	30	26
Région parisienne	26	30
Province	44	44
Total	100	100

Source : Erik Cohen, "Grande enquête sur les juifs français", FSJU / AUJF

- « Strasbourg, par l'ancienneté de sa présence, son rôle de centre religieux et l'existence du régime de concordat, est un exemple particulier, mais significatif du judaïsme français. »

L'une des particularités de Strasbourg est de regrouper les représentants d'un judaïsme alsacien millénaire rejoints, en 1962, par un afflux de rapatriés du Maghreb. Sur les 2000 familles membres de l'association de la communauté juive de Strasbourg, **60 % sont ashkénazes et 40 % séfarades.**

L'Alsace et la Moselle sont par ailleurs les seuls départements français où les cultes sont encore organisés par le Concordat. Ce régime instauré entre 1801 et 1808, qui concerne aussi les catholiques et les protestants, fait notamment que **les rabbins du judaïsme consistorial majoritaire sont fonctionnaires.** Ce n'est en revanche pas le cas des ministres du culte juif libéral ou de l'islam.

- « Toulouse, l'un des premiers centres de l'installation des "rapatriés" originaires du Maghreb, présente un échantillon assez fidèle de la population dans son ensemble. » Le renouveau de la présence juive dans cette grande ville du Sud-ouest date en effet des années 1960. Aujourd'hui, **la communauté juive de Toulouse est la quatrième en France par sa taille** derrière Paris, Lyon et Marseille, avec 15 000 à 20 000 âmes.

Quelques particularismes locaux

Le croisement des données (engagement communautaire, citoyen, religieux) permet aux auteurs de relever des « spécificités : **Strasbourg se distingue par sa plus forte participation religieuse et pro-Israélienne, ce qui lui confère une position plus latérale, mais aussi plus à droite. Paris et Toulouse sont très proches (...) et sont un peu plus orientées à gauche.** »

	Paris				Strasbourg		Toulouse		Total	
	%		%		%		%		%	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Pratique nulle ou « faible »	48	26	31	13,3	48	25	127	20,8		
Pratique « moyenne »	77	41,6	45	19,3	74	38,5	196	32,1		
Pratique « forte »	60	32,4	157	67,4	70	36,5	287	47,1		
Total	185	100	233	100	192	100	610	100		

Les valeurs les plus fortes dans chaque ville sont en rouge. Au total, la pratique religieuse forte est majoritaire (en bleu). Source : La Condition juive.